

AVIS DE RECRUTEMENT PAR LA VOIE CONTRACTUELLE OUVERT AUX BÉNÉFICIAIRES DE L'OBLIGATION D'EMPLOI ANNÉE 2021

Université Côte d'Azur se situe déjà au-dessus de la moyenne nationale dans son approche de l'inclusion et du handicap et souhaite aller plus loin.

L'Établissement s'est donné les moyens d'agir en signant, début 2018, une convention avec le FIPHP (Fond pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique) et en menant de manière récurrente des campagnes de sensibilisation auprès de ses personnels administratifs, enseignants et enseignants-chercheurs.

Notre mission de service public, nos volontés de placer l'humain au cœur de nos actions, de faire preuve d'audace, d'exemplarité, de responsabilité sociétale et d'inclusion, comme notre volonté d'innover nous mènent, naturellement vers une meilleure prise en compte du handicap, dans toutes les composantes d'Université Côte d'Azur.

Il s'agit d'ouvrir nos portes aux personnels comme aux étudiants en situation de handicap, d'accompagner nos agentes et agents touchés par le handicap, de faciliter les études, comme de faire davantage du handicap un sujet de recherche et d'innovation au service d'une société plus inclusive envers les personnes à besoins spécifiques dus au handicap.

Dans le cadre de sa politique conjointe Ressources Humaines et Handicap, Université Côte d'Azur ouvre **5 postes au recrutement par la voie contractuelle ouverts aux personnes en situation de handicap (BOE)**.

Poste à pourvoir au sein d'UCA au titre de l'année 2021

En application de l'article 27 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État et du décret n° 95-979 du 25 août 1995 modifié relatif au recrutement des travailleurs handicapés dans la fonction publique, un recrutement d'assistant ingénieur de recherche et de formation est ouvert par la voie contractuelle, au titre de l'année 2021, aux Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi (BOE).

Ce recrutement est organisé par branche d'activité professionnelle (BAP).

CORPS	BAP	Intitulé	Date prévue du recrutement	Nombre d'emplois
ASI	G	Conducteur de travaux	01/09/2021	1

Conditions à remplir par les candidats

Les candidats et candidates doivent remplir les conditions suivantes :

- Appartenir à l'une des catégories de la liste des Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi (BOE) pour la durée totale du contrat ;
- Présenter un handicap compatible avec l'emploi postulé ;
- Remplir les conditions de diplôme exigées pour les candidats aux concours externes, soit un diplôme au moins de niveau 5;
- Remplir les conditions générales d'accès à la Fonction Publique (aptitude physique, droits civiques, casier judiciaire, service national) ;
- Ne pas être fonctionnaire ou ne pas être sous contrat à la date du recrutement.

Nature du contrat

Un contrat est établi pour une durée d'une année à l'issue de laquelle un entretien est organisé avec une commission en vue d'apprécier l'aptitude professionnelle de l'agent.

Si l'agent est déclaré apte à exercer les fonctions dévolues au corps d'affectation, il ou elle est titularisé après avis de la commission administrative paritaire compétente.

La nomination sera prononcée sous réserve de la production d'un certificat médical établi par un médecin agréé, seul habilité à constater que les pathologies ou handicaps déclarés ne sont pas incompatibles avec l'exercice des fonctions au titre desquelles le candidat a postulé. Ce certificat médical sera exigé avant la signature du contrat.

Sélection des candidat-e-s

Le président d'Université Côte d'Azur crée une commission chargée d'examiner les candidatures.

Les candidatures sont étudiées au vu du dossier et certains candidats sont sélectionnés afin de s'entretenir avec la commission.

La commission se prononce en prenant notamment en compte la motivation et la capacité d'adaptation des candidats à l'emploi à pourvoir.

La commission auditionnera les candidats sélectionnés les 9, 10 et 11 juin 2021.

Modalités d'inscription

Le registre des inscriptions est ouvert du 19/04/2021 au 03/05/2021 inclus. L'inscription se fait par mail uniquement.

Les dossiers de candidature sont constitués :

- d'une fiche de candidature : disponible en téléchargement sur <https://www.univ-cotedazur.fr/> ;
- de l'attestation de Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) ou tout autre document permettant d'établir l'appartenance à l'une des catégories de BOE (le document doit être en cours de validité pour la durée totale du contrat) ;
- d'un CV détaillé précisant le parcours d'études et le parcours professionnel ;
- d'une lettre de motivation ;
- de la copie d'une pièce d'identité recto-verso ;
- d'une copie du diplôme ouvrant droit à candidature.

Les candidats sont invités à adresser leur dossier de candidature à la Direction des Ressources Humaines d'Université Côte d'Azur par mail à l'adresse suivante :

drh.recrutement-boe@univ-cotedazur.fr

Pour le Président d'Université Côte d'Azur
et par délégation
Le Directeur des Ressources Humaines

Sylvain DI GIORGIO

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long, sweeping tail that extends downwards and to the right.